

5143

MISES EN SITUATION

TIRÉES D'UNE CHRONIQUE PARUE DANS LA PRESSE LORS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE CANADIENNE QUI SE TENAIT AU PRINTEMPS 2004.

LE CANADA DEVRAIT-IL

Créer un réseau national de garderies?

Abolir le sénat et le poste de gouverneur général ?

Le Canada devrait-il... Rétablir la peine de mort ?

Baisser les impôts en priorité?

Permettre la recherche sur le clonage humain et les cellules souches

Modifier le code criminel pour interdire les casinos?

Le Canada devrait-il aider financièrement les grandes équipes sportives?

La Presse

Nouvelles générales, vendredi 4 juin 2004, p. A12

Élections 2004

LE CANADA DEVRAIT-IL

...CRÉER UN RÉSEAU NATIONAL DE GARDERIES?

SITUATION ACTUELLE

Le Québec est la seule province à disposer d'un réseau bien structuré et abordable. Il y a également un très bon système au Manitoba, à un tarif plus élevé. L'Alberta commencera à mettre en place à l'automne un programme d'accréditation de garderies.

POSITION DES PARTIS

Le Parti libéral propose d'étendre le modèle québécois à l'ensemble des autres provinces. Il y consacrerait 5 milliards en plus des sommes déjà annoncées.

Le Bloc québécois dit non. Le domaine social est une compétence exclusive du Québec et des provinces.

Le NPD propose un financement stable pour 200 000 places additionnelles. Le Québec pourrait se retirer du programme avec pleine compensation.

VU DU QUÉBEC

Le Québec a déjà développé un réseau qui fonctionne sans le gouvernement fédéral. Mais les subsides supplémentaires d'Ottawa seraient bienvenus.

LES POUR

L'implication du fédéral favoriserait le démarrage de réseaux dans les provinces qui en sont dépourvues. Un réseau national représente une garantie quant à la formation des éducatrices et à leurs conditions de travail.

LES CONTRE

Un réseau national devra tenir compte des normes fédérales.

Le programme forcera la main aux provinces qui devront elles aussi investir dans les garderies.

LE CANADA DEVRAIT-IL ... ABOLIR LE SÉNAT ET LE POSTE DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

SITUATION ACTUELLE

Les dépenses du gouverneur général ont soulevé l'ire des contribuables à quelques reprises cette année. Une controversée visite d'État nordique de 5 millions a convaincu un comité parlementaire de passer ses budgets en revue. Son rapport recommande à Ottawa de lancer un débat public sur la pertinence du poste.

Ceux qui ne réclament pas son abolition plaident pour une réforme, qui en ferait un Sénat du triple E, soit élu, efficace et égal.

POSITION DES PARTIS

Seul le Bloc québécois est en faveur de l'abolition du poste de gouverneur général.

Les libéraux et les conservateurs souhaitent une réforme des institutions parlementaires, mais sont contre l'abolition du Sénat.

Le NPD demande l'abolition d'un Sénat "non élu et antidémocratique", tout comme le Bloc québécois.

VU DU QUÉBEC

Le ministre Benoît Pelletier a indiqué que Québec voulait être impliqué dans le processus de nomination des sénateurs. Quant au poste de gouverneur général, un sondage réalisé au pays en 2002 a révélé que seul le Québec souhaitait l'abolition de la monarchie, dans une proportion de 54 %.

LES POUR

Le Sénat, qui a siégé 67 jours l'an dernier, est vu par une majorité de Canadiens comme une institution dépassée, les sénateurs étant nommés à vie par le premier ministre qui récompense souvent de fidèles alliés.

Le poste de gouverneur général est perçu par ses détracteurs comme une structure coloniale archaïque, inutile et coûteuse.

LES CONTRE

En plus de jouer le rôle de chef d'État, le gouverneur général assume des fonctions protocolaires au pays et fait la promotion du Canada à l'étranger. Il est une source identitaire qui permet de différencier le Canada des États-Unis. Les sénateurs sont essentiels au processus législatif, eux qui ont le pouvoir de modifier ou de bloquer tout projet de loi. La Chambre haute offre un contrepoids aux pouvoirs du premier ministre. Leur abolition exigerait l'approbation de chacune des provinces.

La Presse

Actualités, mardi 1 juin 2004, p. A12

Élections 2004

Le Canada devrait-il... ...Rétablir la peine de mort ?

Situation actuelle

Bien que la dernière condamnation à mort au Canada remonte à 1962, cette forme de châtement n'a été abolie par le Parlement qu'en 1976. En 2000, 85 des 180 pays membres de l'Organisation des Nations unies n'y avaient plus recours, tandis qu'aux États-Unis, où seulement 12 États ont aboli cette forme de châtement, plus de 3600 Américains attendaient en 2000 leur exécution dans le "couloir de la mort".

D'autres pays, comme la Chine et l'Iran, ont encore recours à ce type d'exécution.

Ce qu'ils en pensent

Les pour

- Châtier, et éliminer" le coupable dont l'existence met en péril la sécurité des citoyens
- Elle a un effet dissuasif et d'exemplarité ;

Les contre

- La peine de mort constitue un châtement moralement inacceptable et heurte des valeurs fondamentales comme le caractère sacré de la vie
- Des statistiques comparatives sur le taux d'homicide aux États-Unis démontrent que la peine de mort n'a pas l'effet dissuasif qu'on lui prête
- L'État ne doit pas s'arroger le droit de "tuer"
- Des personnes innocentes ont été exécutées dans le passé en raison d'erreurs judiciaires

Position des partis

- Le Parti conservateur du Canada n'est pas favorable au rétablissement de la peine de mort et n'entend donc pas apporter de changement à la législation actuelle
- Le Bloc québécois s'oppose à la peine de mort qu'il juge moralement inacceptable
- Le Nouveau Parti démocratique, et le Parti libéral du Canada sont également contre la peine de mort

Vu du Québec

Il n'y a pas comme tel de débat sur la peine de mort au Québec où, comme ailleurs au Canada, les sondages d'opinion démontrent qu'une majorité de citoyens s'y opposent

La Presse (Nouvelles générales, lundi 31 mai 2004, p. A8) (Élections 2004)

LE CANADA DEVRAIT-IL...Baisser les impôts en priorité?

SITUATION ACTUELLE

Tous les partis politiques ont de bonnes intentions pour guérir les maux du pays. Mais entre le paiement d'une dette de 500 milliards, des coûts de soins de santé en constante progression, des infrastructures pourries, une défense impotente et bien d'autres choses, il faut choisir. Certes, tous s'entendent pour ne pas hausser les impôts, un geste suicidaire. Mais faire passer la baisse des impôts avant tout est-il la bonne stratégie?

LE POUR

Baisser les impôts va fouetter la consommation, donc la création d'emplois et l'apport de revenus dans les coffres du gouvernement.

La classe moyenne - une portion importante de la population - serait favorisée.

C'est un moyen efficace et instantané de lutter contre l'évasion fiscale.

LE CONTRE

Cela ne fera que reporter le paiement de l'énorme dette, une bombe à retardement.

Réparties sur l'ensemble des contribuables, les baisses d'impôt ne se traduisent que par quelques dollars de plus dans leurs poches par semaine.

Baisser les impôts ouvrirait la porte aux privatisations, à l'augmentation ou à l'imposition de frais pour différents services (scolarité, autoroutes, etc.)

POSITION DES PARTIS

Libéraux : priorité à l'amélioration des soins de santé et des programmes sociaux.

Parti conservateur : allègement fiscal immédiat "modéré et responsable" à long terme.

Bloc : en priorité la correction du déséquilibre fiscal et plus un allègement fiscal pour les familles.

Le NPD veut abolir l'impôt sur les revenus de moins de 15 000 \$, mais hausser les impôts des riches et des grandes compagnies.

VU DU QUÉBEC

Le Parti libéral a promis 5 milliards de baisses d'impôt en cinq ans.

Durant la campagne de 2003, le PQ proposait une réduction massive des impôts des familles ; l'ADQ prônait des baisses modérées.

La Presse (Nouvelles générales, samedi 29 mai 2004, p. A22) (Élections 2004)

LE CANADA DEVRAIT-IL PERMETTRE LA RECHERCHE SUR LE CLONAGE HUMAIN ET LES CELLULES SOUCHES

Il aura fallu plus de 10 ans, depuis la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction, en 1993, avant que la Loi sur la procréation assistée reçoive la sanction royale le 29 mars 2004. Le clonage humain est désormais une infraction criminelle. La nouvelle loi prévoit la création d'une Agence de contrôle de la procréation assistée, elle interdit cependant la création d'embryons clonés pour en tirer des cellules souches même si certaines recherches sont autorisées à partir d'embryons « surnuméraires ».

POSITION DES PARTIS

Le Bloc québécois est favorable aux principes mais il a voté contre la loi parce qu'elle empiète sur des champs de compétence des provinces.

Les conservateurs ont voté contre en raison de l'ouverture à la recherche sur les cellules souches.

Le Nouveau Parti démocratique, en faveur du projet, malgré des réserves.

VU DU QUÉBEC

Pour le ministre de la Santé, Philippe Couillard, la loi empiète clairement sur les champs de compétence du Québec. Le gouvernement Charest a envisagé d'adopter sa propre loi, mais le projet n'a pas été évoqué depuis.

Jusqu'ici, le gouvernement refusait de subventionner la recherche sur le clonage humain mais rien n'empêchait le secteur privé d'y travailler.

Plusieurs chercheurs croient qu'il faudrait se limiter à travailler avec les cellules souches adultes et ne pas créer d'embryons à la seule fin de produire de nouvelles lignées.

La création d'une agence de contrôle permettra de suivre le travail qui se fait dans les cliniques privées de fertilité, qui fonctionnaient jusqu'ici dans un certain vide juridique.

LE CONTRE

Plusieurs éthiciens ne voient pas d'un bon oeil un contrôle policier du travail en laboratoire. Ils croient que la loi va trop loin.

Le Canada risque de se priver des avancées de la recherche sur le clonage dit thérapeutique. Un groupe non partisan de députés trouve que la loi n'est pas assez précise et qu'il reste des ouvertures pouvant mener au clonage. Il s'oppose aussi à l'utilisation d'embryons, surnuméraires ou pas, à des fins de recherche.

Élections 2004

LE CANADA DEVRAIT-IL ...MODIFIER LE CODE CRIMINEL POUR INTERDIRE LES CASINOS?

SITUATION ACTUELLE

Autrefois chasse gardée de quelques villes aussi attirantes pour les uns que démonisées par les autres, les casinos prolifèrent et deviennent des sources providentielles de revenus pour les gouvernements aux prises avec de sérieux casse-tête budgétaires. Mais il y a un prix à payer à cela : le jeu compulsif. La "démocratisation" des casinos a mis au jour l'ampleur du problème et les gouvernements, montrés du doigt, doivent agir.

POSITION DES PARTIS

Pour le Parti Conservateur, le PLC et le NPD, cette question est de juridiction provinciale.

Le vrai problème n'est pas d'ordre criminel mais d'ordre social, ce qui n'est pas de compétence fédérale, répond le Bloc québécois.

VU DU QUÉBEC

Le gouvernement Charest a annoncé récemment son intention de maintenir ouverts les casinos tout en concentrant les appareils de loterie vidéo dans cinq centres de jeu. Jusqu'à maintenant, aucun des trois principaux partis provinciaux n'est allé aussi loin que de proposer l'interdiction des casinos. Selon le Parti québécois, l'État doit s'assurer de se doter de programmes et de mesures sociales qui permettent d'encadrer les personnes ayant un problème de jeu.

LES POUR

Interdire les casinos permettra au gouvernement de réduire en partie les problèmes de jeu compulsif qui coûtent des millions en fonds publics pour la prévention et le traitement.

Une interdiction totale permettra de mieux organiser la lutte aux casinos en ligne (Internet), un fléau en pleine progression.

Les gouvernements ne doivent pas devenir dépendants de cette source de revenus.

LES CONTRE

Les casinos fournissent d'importants revenus réinvestis en santé et en éducation.

Comme avant, le crime organisé tiendra des maisons de jeu illicites.

Le problème du jeu compulsif ne sera pas réglé pour autant. Pis encore, les personnes touchées n'oseront plus se manifester, amplifiant leur détresse.

La Presse

Actualités, vendredi 11 juin 2004, p. A14 Élections 2004

LE CANADA DEVRAIT-IL

AIDER FINANCIÈREMENT LES GRANDES ÉQUIPES SPORTIVES?

SITUATION ACTUELLE

Un tribunal ontarien a récemment maintenu une entente secrète passée entre l'ancien gouvernement de Mike Harris et les trois équipes professionnelles de Toronto (Maple Leafs, Blue Jays et Raptors) leur permettant de payer un taux moins élevé de cotisations patronales au régime de santé. L'affaire rappelle l'intervention des gouvernements pour sauver le Grand Prix de Montréal et la tentative avortée du ministre John Manley de voler au secours des équipes canadiennes de hockey.

LES POUR

Les grandes équipes sportives participent à leur façon à l'économie en employant des centaines de personnes et en versant d'importants impôts.

Avec la fin du programme des commandites, le fédéral devra trouver une nouvelle façon d'appuyer les grands événements sportifs.

Les clubs de sport professionnel contribuent à faire rayonner les grandes villes canadiennes.

LES CONTRE

On ne fait que donner plus d'argent aux riches. Ainsi, pour sauver le GP du Canada, il a fallu verser des millions supplémentaires à Bernie Ecclestone.

Le dollar canadien a repris de la vigueur face au billet vert américain, ce qui favorise déjà les équipes du pays.

Il y a suffisamment de problèmes à régler ailleurs pour passer outre à ce type d'intervention. Que le privé en fasse plus.

POSITION DES PARTIS

Tous les partis fédéraux sont contre le financement des équipes de sport professionnel.

Le gouvernement libéral a cependant consenti à injecter quelques millions pour le sauvetage du GP de Formule 1 de Montréal.

VU DU QUÉBEC

Le gouvernement libéral a injecté quelques millions dans le sauvetage du GP de Formule 1 de Montréal.